

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000003766 (Réf : MODIFICATION DU PLU) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Avis d'enquête publique
- Édition (*) : Le Parisien
- Date de parution : 18 novembre 2023
- Département : 78 Yvelines
- Rubrique : Enquete Publique
- Format : Lignage - Légale

Fait à Paris, le jeudi 26 octobre 2023

LES ECHOS LE PARISIEN ANNONCES
10, boulevard de Grenelle - CS 10817
75738 PARIS Cedex 15
Tél : 01 47 39 84 85
S.A.S.U au capital de 150 000 €
RCS Paris B 799 256 185
TVA FR 56 799 256 185
Code NAF : 7022Z

Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://annonces.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).

COMMUNE DE JOUARS- PONTCHARTRAIN

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° URB-164-2023, en date du 06 octobre 2023, le maire de Jouars-Pontchartrain a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Michel FAURE a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du Jouars-Pontchartrain aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Vendredi 17 novembre 2023 de 8h30 à 12h00
- Samedi 02 décembre 2023 de 10h00 à 12h00
- Lundi 11 décembre 2023 de 14h00 à 17h30
- Lundi 18 décembre 2023 de 14h00 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête publique,

- chacun pourra prendre connaissance du dossier, sur place à la mairie de Jouars-Pontchartrain, soit sur le site de la commune www.jouars-pontchartrain.fr, soit sur un poste informatique mis à la disposition du public en mairie de Jouars-Pontchartrain, soit sur papier à la mairie de Jouars-Pontchartrain aux jours et heures habituels d'ouverture,

- les observations concernant la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Jouars-Pontchartrain pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit, soit par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-modification-trame-verte-et-bleue@jouars-pontchartrain.fr, soit adressées par courrier en mairie à : Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Jouars-Pontchartrain, 1 Rue Sainte-Anne, 78760 Jouars-Pontchartrain.

Les courriels et courriers reçus et enregistrés sont réservés à l'usage unique de l'enquête publique en cours et seront consultables sur le site de la mairie de Jouars-Pontchartrain et communiqués au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition de public dès qu'ils seront transmis, en mairie, aux jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

Signé Thomas MENGELLE-TOUYA, Maire

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://annonces.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).